

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00239

Numéro SIREN : 390 977 684

Nom ou dénomination : TRIBOFILM INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2018 sous le numéro de dépôt 1426

TRIBOFILM INDUSTRIES
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 40 rue Jacques de Vaucanson, 17180 PERIGNY
390 977 684 RCS LA ROCHELLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 9 MARS 2018
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 175 204,47 euros de la manière suivante :

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 175 204,47 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	175 204,47 euros
A titre de dividendes	120 000,00 euros
Le solde	55 204,47 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 817 937,13 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 9 mars 2018.
L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune); la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31/12/2016	70 000 €	70 000 €	/
31/12/2015	60 000 €	60 000 €	/
31/12/2014	50 000 €	50 000 €	/

**Certifié conforme
Le Président**





STREGO
CRÉATEUR DE VALEUR DURABLE

STREGO La Rochelle
9 rue Augustin Fresnel
BP 60013
17183 Périgny PDC 1
T : 05 46 50 50 60
F : 01 57 67 41 96
strego.larochele@strego.fr

SAS TRIBOFILM INDUSTRIES

Edition de logiciels applicatifs
40 Rue Jacques de Vaucanson

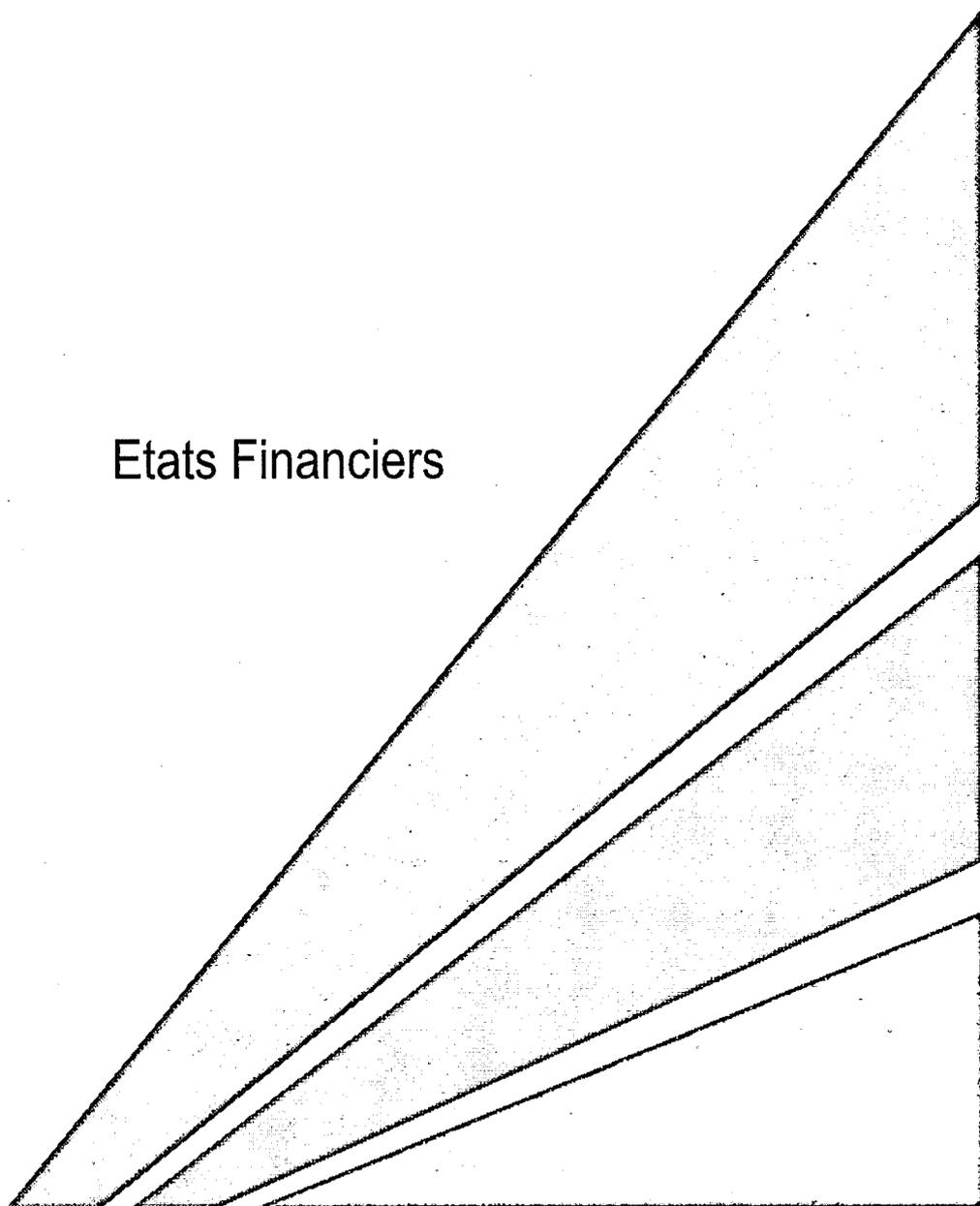
17180 PERIGNY

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Certifié conforme

Etats Financiers



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	13 047	12 453	595	1 115
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	27 128		27 128	27 128
Constructions	371 699	65 662	306 038	314 064
Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 967	8 859	11 108	15 101
Autres immobilisations corporelles	36 757	27 683	9 075	14 509
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	12 665		12 665	12 665
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	481 263	114 656	366 608	384 583
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	46 044		46 044	89 258
Produits intermédiaires et finis	9 026		9 026	12 062
Marchandises	3 899	3 899		5 908
Avances et acomptes versés sur commandes	3 244		3 244	369
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	488 965	1 645	487 320	465 513
Autres créances	53 029		53 029	68 135
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	550 000		550 000	450 000
Disponibilités	207 690		207 690	133 081
Charges constatées d'avance (3)	10 934		10 934	8 854
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 372 831	5 544	1 367 287	1 233 180
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 854 094	120 200	1 733 894	1 617 763
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	490	490
Autres réserves	762 733	697 081
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	175 204	135 652
Subventions d'investissement	30 813	32 270
Provisions réglementées		
Total I	1 002 240	898 492
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	153 508	170 006
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 397	39 073
Dettes fiscales et sociales	230 825	212 052
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 559	19 078
Produits constatés d'avance (1)	307 367	278 973
Total IV	731 655	719 270
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 733 894	1 617 763
(1) Dont à plus d'un an (a)	136 259	153 214
(1) Dont à moins d'un an (a)	595 395	565 968
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	294	300
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

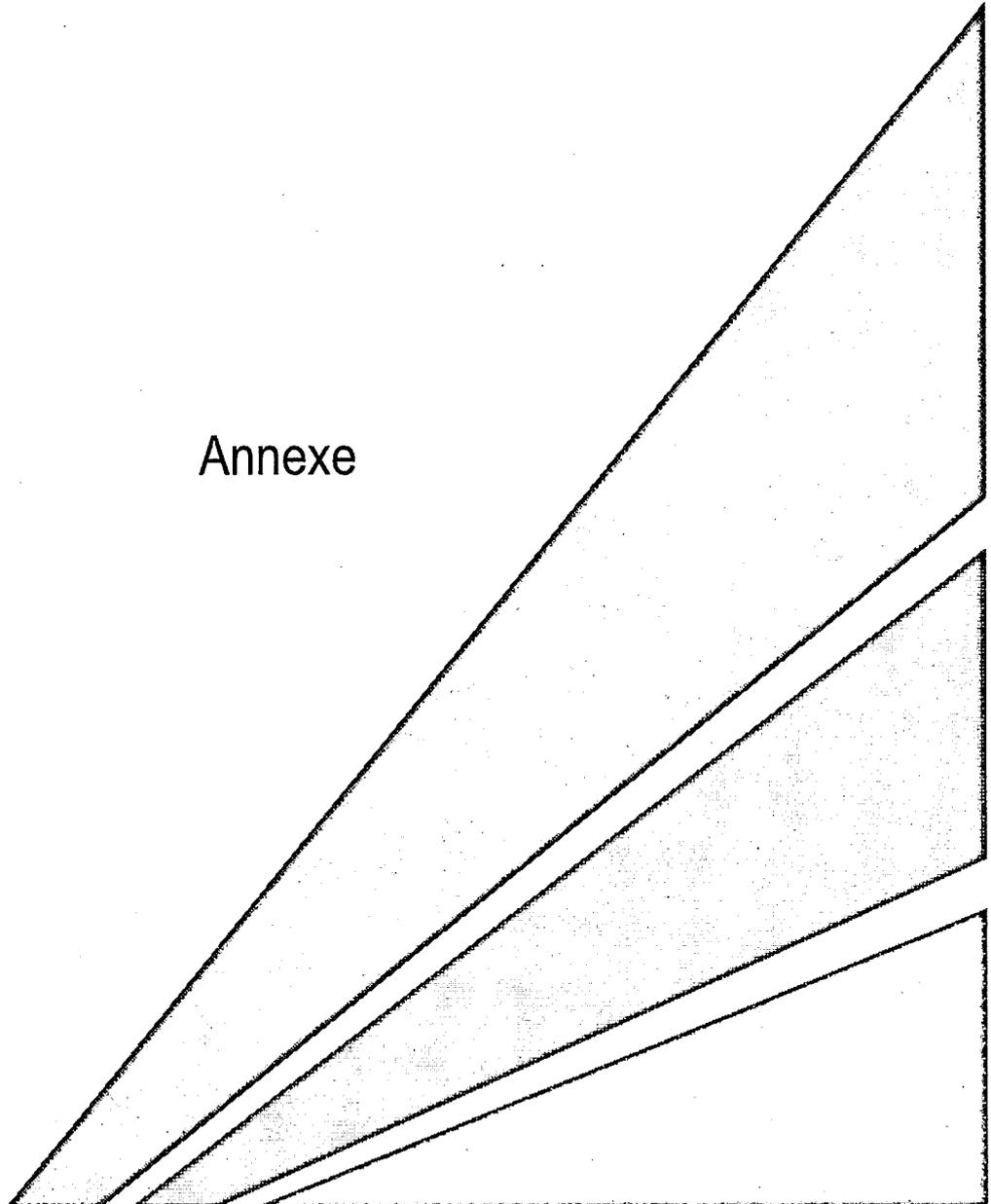
 Compte de Résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	68 110	65 016
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 645 354	1 497 265
Chiffre d'affaires net	1 713 465	1 562 281
Dont à l'exportation	167 495	89 730
Production stockée	-46 250	-74 871
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 815	7 649
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 727	6 668
Autres produits	5	12
Total I	1 685 761	1 501 740
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	42 099	42 601
Variations de stock	2 009	3 480
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	342 872	306 379
Impôts, taxes et versements assimilés	18 713	18 378
Salaires et traitements	722 535	649 595
Charges sociales	304 804	268 891
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	33 117	37 301
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 899	612
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4 412	4 353
Total II	1 474 461	1 331 591
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	211 300	170 149
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 063	2 603
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	4 063	2 603
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	4 493	4 943
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	4 493	4 943
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-430	-2 339
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	210 870	167 810

 Compte de Résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	107	
Sur opérations en capital	1 457	1 457
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 564	1 457
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	204	6 953
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	204	6 953
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 359	-5 496
Participation des salariés aux résultats (IX)	10 650	8 475
Impôts sur les bénéfices (X)	26 375	18 187
Total des produits (I+III+V+VII)	1 691 387	1 505 800
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 516 183	1 370 148
BENEFICE OU PERTE	175 204	135 652
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	2 680	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRIBOFILM INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 733 894 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 175 204 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 25 ans
- * Agencements des constructions : 7 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	184 030		184 030	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 197		150	13 047
Immobilisations incorporelles	197 227		184 179	13 047
- Terrains	27 128			27 128
- Constructions sur sol propre	266 354			266 354
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	94 029	12 770	1 453	105 345
- Installations techn., matériel et outillage industriels	19 967			19 967
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	8 001	1 472	5 355	4 118
- Matériel de transport	4 598			4 598
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 508	901	9 367	28 042
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	456 584	15 142	16 175	455 551
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	12 665			12 665
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	12 665			12 665
ACTIF IMMOBILISE	666 476	15 142	200 355	481 263

 Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 142		15 142
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 142		15 142
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	184 179	16 175		200 355
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	184 179	16 175		200 355

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Montant comptabilisé en charges : 0 euros

Les frais de recherche et développement étaient complètement amortis au 31/12/2015, et devenus sans objet ils ont été soldés au 31/12/2017.

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	184 030		184 030	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 082	521	150	12 453
Immobilisations incorporelles	196 111	521	184 179	12 453
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	28 817	10 926		39 743
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	17 502	9 870	1 453	25 919
- Installation techn., matériel et outillage industriels	4 865	3 993		8 859
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	5 557	1 273	5 355	1 474
- Matériel de transport	4 577	20		4 598
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 463	6 514	9 367	21 611
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	85 782	32 597	16 175	102 203
ACTIF IMMOBILISE	281 893	33 117	200 355	114 656

 Notes sur le bilan
Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 552 928 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	488 965	488 965	
Autres	53 029	53 029	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 934	10 934	
Total	552 928	552 928	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Org. sociaux - produits à recev	1 826
Banque : prdt à recevoir	3 262
Total	5 088

 Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs**

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 3 899 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision sur stock marchandise	3 898
TOTAL	3 898

La provision porte sur la totalité du stock se rapportant à une activité commerciale laquelle sera abandonnée courant 2018.

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 645 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision sur les créances douteuses	1 645
TOTAL	1 645

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 30 000 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

 Notes sur le bilan
Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 731 655 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	294	294		
- à plus de 1 an à l'origine	153 214	16 955	72 710	63 549
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	37 397	37 397		
Dettes fiscales et sociales	230 825	230 825		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 559	2 559		
Produits constatés d'avance	307 367	307 367		
Total	731 655	595 395	72 710	63 549
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	16 492			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	153 213	153 213	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	153 213	153 213	

 Notes sur le bilan
Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 900
Banque : Agios bancaires à payer	294
Dettes provis. pr congés à payer	40 855
Interessement à payer	12 780
Charges sociales s/congés à payer	19 470
Org. sociaux - charges à payer	3 428
Etat : CET à payer	2 381
Etat : TVS à payer	288
Taxe d'apprentissage	4 747
Taxe de formation continue	7 221
Clients - RRR et avoirs à établir	2 559
Total	101 922

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	10 934		
Total	10 934		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	307 367		
Total	307 367		

Les produits constatés d'avance portent essentiellement sur les contrats de maintenance.

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 471 150	147 251	1 618 401
Ventes de marchandises	63 231	4 880	68 110
Produits des activités annexes	11 590	15 364	26 954
TOTAL	1 545 970	167 495	1 713 465

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 530 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	129 733
Taux Réduit - 15 %	38 120
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	38 856
Crédit recherche	15 947
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	1 733
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	2 940
Autres imputations	

Un crédit d'impôt innovation a été constaté pour 15 947 € portant sur le développement de logiciels spécifiques.

Notes sur le compte de résultat

 Autres informations**Engagements de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,37 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 47 371 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 38 856 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Ce crédit est fiscalement non imposable.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière d'investissement, d'innovation, .



Exco
Valliance Audit

Philippe CROSET
David DECOURS
Eliane DULAC
José GONCALVES
Eric GUILLEN
Franck HUYGHE
Carole LEJAS
Cédric LHOTE
Christophe POT
Bruno POURTALE
Guillaume TARDY
Jacques TARDY

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

S.A.S.U. TRIBOFILM INDUSTRIES

40 Rue Jacques Vaucanson
17180 PERIGNY

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 DECEMBRE 2017

Siège social Périgny (17180) :	3-5 Avenue Bernard Moitessier CS 80009	Tél. : (33) 05.46.42.42.85	Fax : (33) 05.46.43.45.24	Email : valliance@exco.fr
Rochefort (17300) :	6, Rue Antoine Chanzy	Tél. : (33) 05.46.82.30.50	Fax : (33) 05.46.87.59.63	
Royan (17200) :	8, Avenue des Vagues	Tél. : (33) 05.46.08.02.82	Fax : (33) 05.46.08.02.83	
Saintes (17100) :	8, Allée du 14 Juillet	Tél. : (33) 05.46.92.33.80	Fax : (33) 05.46.95.01.37	
Barbezieux Saint Hilaire (16300) :	32, Boulevard Chanzy	Tél. : (33) 05.45.78.31.84	Fax : (33) 05.45.78.96.69	
Jarnac (16200) :	38, Rue Pasteur	Tél. : (33) 05.45.81.17.99	Fax : (33) 05.45.81.78.36	
St Yrieix sur Charente (16710) :	Rue du Petit Rouillac RD 57 - Les Grands Champs	Tél. : (33) 05.45.39.49.93	Fax : (33) 05.45.38.82.94	
Mérignac (33706) :	2, Avenue Henry Le Chatelier BP 60122	Tél. : (33) 05.56.16.78.00	Fax : (33) 05.56.16.78.01	Email : valliance.fp@exco.fr
Lormont (33310) :	Quai Carriet - Parc d'activités des Docks Maritimes	Tél. : (33) 05.57.19.14.24	Fax : (33) 05.57.19.14.34	Email : valliance.aprim@exco.fr
Paris (75001) :	9, Rue de l'Echelle	Tél. : (33) 01.42.97.11.64	Fax : (33) 01.42.97.48.38	

Bureaux à l'Étranger : Cracovie, Gdansk, Poznań, Radom, Varsovie, Wrocław (Pologne) – Porto (Portugal)

Site internet : www.excovalliance.fr / Blog : exco-valliance-blog.fr

Membre de EXCO Valliance - SA à Conseil d'Administration au capital de 38 112 € - B 351 216 031 RCS La Rochelle – FR 58 351 216 031
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Poitiers



TRIBOFILM INDUSTRIES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associée unique de la Société TRIBOFILM INDUSTRIES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRIBOFILM INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés à l'Associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données les documents adressés à l'Associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgny, le 1^{er} mars 2018

EXCO VALLIANCE AUDIT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical line, positioned over the company name.

Franck HUYGHE

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	13 047	12 453	595	1 115
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	27 128		27 128	27 128
Constructions	371 699	65 662	306 038	314 064
Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 967	8 859	11 108	15 101
Autres immobilisations corporelles	36 757	27 683	9 075	14 509
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	12 665		12 665	12 665
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	481 263	114 656	366 608	384 583
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	46 044		46 044	89 258
Produits intermédiaires et finis	9 026		9 026	12 062
Marchandises	3 899	3 899		5 908
Avances et acomptes versés sur commandes	3 244		3 244	369
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	488 965	1 645	487 320	465 513
Autres créances	53 029		53 029	68 135
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	550 000		550 000	450 000
Disponibilités	207 690		207 690	133 081
Charges constatées d'avance (3)	10 934		10 934	8 854
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 372 831	5 544	1 367 287	1 233 180
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 854 094	120 200	1 733 894	1 617 763

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	490	490
Autres réserves	762 733	697 081
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	175 204	135 652
Subventions d'investissement	30 813	32 270
Provisions réglementées		
Total I	1 002 240	898 492
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	153 508	170 006
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 397	39 073
Dettes fiscales et sociales	230 825	212 052
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 559	19 078
Produits constatés d'avance (1)	307 367	278 973
Total IV	731 655	719 270
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 733 894	1 617 763

(1) Dont à plus d'un an (a)	136 259	153 214
(1) Dont à moins d'un an (a)	595 395	565 968
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	294	300
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	68 110	65 016
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 645 354	1 497 265
Chiffre d'affaires net	1 713 465	1 562 281
Dont à l'exportation	167 495	89 730
Production stockée	-46 250	-74 871
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 815	7 649
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 727	6 668
Autres produits	5	12
Total I	1 685 761	1 501 740
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	42 099	42 601
Variations de stock	2 009	3 480
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	342 872	306 379
Impôts, taxes et versements assimilés	18 713	18 378
Salaires et traitements	722 535	649 595
Charges sociales	304 804	268 891
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	33 117	37 301
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 899	612
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4 412	4 353
Total II	1 474 461	1 331 591
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	211 300	170 149
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 063	2 603
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	4 063	2 603
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	4 493	4 943
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	4 493	4 943
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-430	-2 339
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	210 870	167 810

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	107	
Sur opérations en capital	1 457	1 457
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 564	1 457
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	204	6 953
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	204	6 953
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 359	-5 496
Participation des salariés aux résultats (IX)	10 650	8 475
Impôts sur les bénéfices (X)	26 375	18 187
Total des produits (I+III+V+VII)	1 691 387	1 505 800
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 516 183	1 370 148
BENEFICE OU PERTE	175 204	135 652

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier 2 680
- Redevances de crédit-bail immobilier
- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

 **Exco**
Valliance Audit

 35 Avenue Bernard Molitessier
CS 80009 - 71180 PERIGNY
Tél 05 46 42 42 85 - Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 000 44 - APE 6920Z

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRIBOFILM INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 733 894 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 175 204 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 25 ans
- * Agencements des constructions : 7 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	184 030		184 030	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 197		150	13 047
Immobilisations incorporelles	197 227		184 179	13 047
- Terrains	27 128			27 128
- Constructions sur sol propre	266 354			266 354
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	94 029	12 770	1 453	105 345
- Installations techn., matériel et outillage industriels	19 967			19 967
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	8 001	1 472	5 355	4 118
- Matériel de transport	4 598			4 598
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 508	901	9 367	28 042
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	456 584	15 142	16 175	455 551
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	12 665			12 665
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	12 665			12 665
ACTIF IMMOBILISE	666 476	15 142	200 355	481 263

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 142		15 142
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 142		15 142
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	184 179	16 175		200 355
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	184 179	16 175		200 355

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Montant comptabilisé en charges : 0 euros

Les frais de recherche et développement étaient complètement amortis au 31/12/2015, et devenus sans objet ils ont été soldés au 31/12/2017.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	184 030		184 030	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 082	521	150	12 453
Immobilisations incorporelles	196 111	521	184 179	12 453
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	28 817	10 926		39 743
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	17 502	9 870	1 453	25 919
- Installation techn., matériel et outillage industriels	4 865	3 993		8 859
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	5 557	1 273	5 355	1 474
- Matériel de transport	4 577	20		4 598
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 463	6 514	9 367	21 611
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	85 782	32 597	16 175	102 203
ACTIF IMMOBILISE	281 893	33 117	200 355	114 656

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 552 928 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	488 965	488 965	
Autres	53 029	53 029	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 934	10 934	
Total	552 928	552 928	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Org. sociaux - produits à recev	1 826
Banque : prdt à recevoir	3 262
Total	5 088

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 3 899 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision sur stock marchandise	3 898
TOTAL	3 898

La provision porte sur la totalité du stock se rapportant à une activité commerciale laquelle sera abandonnée courant 2018.

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 645 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision sur les créances douteuses	1 645
TOTAL	1 645

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 30 000 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 731 655 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	294	294		
- à plus de 1 an à l'origine	153 214	16 955	72 710	63 549
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	37 397	37 397		
Dettes fiscales et sociales	230 825	230 825		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 559	2 559		
Produits constatés d'avance	307 367	307 367		
Total	731 655	595 395	72 710	63 549

Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés sur l'exercice 16 492
 Emprunts et dettes contractés auprès des associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	153 213	153 213	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	153 213	153 213	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 900
Banque : Agios bancaires à payer	294
Dettes provis. pr congés à payer	40 855
Interessement à payer	12 780
Charges sociales s/congés à payer	19 470
Org. sociaux - charges à payer	3 428
Etat : CET à payer	2 381
Etat : TVS à payer	288
Taxe d'apprentissage	4 747
Taxe de formation continue	7 221
Clients - RRR et avoirs à établir	2 559
Total	101 922

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	10 934		
Total	10 934		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	307 367		
Total	307 367		

Les produits constatés d'avance portent essentiellement sur les contrats de maintenance.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 471 150	147 251	1 618 401
Ventes de marchandises	63 231	4 880	68 110
Produits des activités annexes	11 590	15 364	26 954
TOTAL	1 545 970	167 495	1 713 465

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 3 530 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	129 733
Taux Réduit - 15 %	38 120
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	38 856
Crédit recherche	15 947
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	1 733
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	2 940
Autres imputations	

Un crédit d'impôt innovation a été constaté pour 15 947 € portant sur le développement de logiciels spécifiques.

Notes sur le compte de résultat

 Autres informations**Engagements de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,37 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 47 371 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 38 856 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Ce crédit est fiscalement non imposable.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière d'investissement, d'innovation, .